



1. Maintien des Acquis et des Compétences

Certification de Qualification Professionnelle des Agents de Prévention et de Sécurité – MAC CQP APS

Formacode :	42822
CPF :	318126

Objectif de l'action :

Maintenir et actualiser ses compétences nécessaires au renouvellement de sa carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité.

Public visé

Toute personne désirant exercer la fonction d'agent de sécurité.

Prérequis

Pour les agents qui exercent une activité mentionnée au 1° de l'article L. 611-1 du code de la sécurité intérieure consistant à fournir des services ayant pour objet la surveillance par des systèmes électroniques de sécurité et la Surveillance humaine ou gardiennage.

Titre ou diplôme validé : Diplôme de CQP APS délivré par l'ADEF.

Niveau d'entrée en formation : V VI

Niveau de sortie : V VI

Durée

49 heures.

Effectif

Formation par groupe de 4 participants minimum et 10 participants maximum.

Responsable pédagogique

Jean-François GASPARI.

Formateur

Formateur certifié par l'ADEF en CQP-APS avec plus de deux ans d'ancienneté.

Tarif

Accès à la formation

Sur devis.

A la commande.

Dates et horaires

A définir par la SAS AFSIS.

Lieu de la formation

La formation est disponible en intra et en inter-entreprises.

Moyens pédagogiques et techniques

Apports théoriques. Apports de vidéos. Salle de formation équipée : Panneau SSI pédagogique, centrale de vidéosurveillance, outils informatiques, moyens de communication. Echanges d'expériences. Exercices pratiques de mise en situation sur les installations du site. Cas concrets. Mise en situation pratique : résolution d'incident, tenue d'un poste de surveillance.

Programme pédagogique

SURVEILLANCE PAR système ELECTRONIQUE DE SECURITE

- ✚ **Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité : 7 heures.**
(voir détail à la suite)
- ✚ **Cadre professionnel : 7 heures.**
(voir détail à la suite)
- ✚ **Module technique : 7 heures.**
(voir détail à la suite)

SURVEILLANCE HUMAINE ou GARDIENNAGE

- ✚ **Gestes élémentaires de premiers secours : 7 heures.**
(voir détail à la suite)
- ✚ **Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes : 13 heures.**
(voir détail à la suite)
- ✚ **Compétences opérationnelles générales : 7 heures.**
(voir détail à la suite)

Informations sur les services complémentaires

Le stage s'effectue dans un délai de vingt-quatre mois avant l'échéance de validité de la carte professionnelle. Les présents modules sont en conformité avec l'arrêté du 27 février 2017. L'agent dont la certification SST est valide sera dispensé du MAC SST.



SURVEILLANCE PAR système ELECTRONIQUE DE SECURITE

Module 1 - Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité.

✚ Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité spécialisé en télésurveillance et la déontologie professionnelle :

- les évolutions récentes du livre VI du code de la sécurité intérieure ;
- le code de déontologie ;
- la non-assistance à personne en danger ;
- les articles 53 et 73 du code de procédure pénale ;
- les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété ;
- le secret professionnel ;
- les dispositions relatives au Conseil national des activités privées de sécurité.
-

Module 2 - Cadre professionnel.

✚ Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle :

- les éléments de contexte sécuritaire, les différentes menaces en lien avec l'activité ;
- les perspectives et les évolutions de la spécialité ;
- les données économiques du secteur ;
- le bilan observatoire de la délinquance ;
- le rapport annuel de l'assemblée plénière des sociétés d'assurances dommages (APSAD).

Module 3 Module technique.

✚ Maîtriser les outils opérationnels

- les évolutions technologiques en matière de surveillance électronique ;
- les normes spécifiques à l'activité de télésurveillance ;
- les logiciels et outils métiers.

SURVEILLANCE HUMAINE ou GARDIENNAGE

Module 1 - Gestes élémentaires de premiers secours.

Module 2 - Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes.

- ✚ Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
- ✚ Les niveaux de risque associés
- ✚ Les différents matériels terroristes
- ✚ Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- ✚ Cultiver son comportement
- ✚ Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
- ✚ Entretenir sa culture de la sécurité
- ✚ Se protéger soi-même
- ✚ Protéger
- ✚ Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- ✚ Faciliter l'intervention des forces de l'ordre
- ✚ Sécuriser une zone
- ✚ Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- ✚ Notions de secourisme « tactique »
- ✚ Alerter les secours

Module 3 - Compétences opérationnelles générales.

- ✚ Gestion des conflits
- ✚ Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage